

SOCIETE DE TAYNINH

Paris, le 23 avril 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2018

La Société de Tayninh annonce la publication de son Document de référence 2018.

Il a été déposé le 18 avril 2019 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Ce document peut être consulté sur le site de la société à l'adresse www.tayninh.fr.

Des exemplaires sont également disponibles au siège de la société : 7, place du Chancelier Adenauer – 75016 Paris.

Le Document de référence comprend :

- Le rapport financier annuel 2018 ;
- Le rapport de gestion ;
- Le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- Les informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes ;
- Le descriptif du programme de rachat d'actions ;
- L'information financière trimestrielle du 1^{er} trimestre 2019.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Relations Investisseurs

Maarten OTTE

+33 1 76 77 58 02

Maarten.otte@urw.com